

LE NOUVEAU



NOVEMBRE 1981

N° 2

Journal publié par

l'unef

Supplément
à U.N.E.F. - INFORM n° 22

Commission paritaire
N° 1142 D 73

Imprimerie
« L'AISNE NOUVELLE »
02100 SAINT-QUENTIN

SOMMAIRE

- Page 1
Edito.
- Page 2
La Démocratie a gagné.
- Page 3
- Ca bouge dans les facs !
- Egalité des droits étudiants français et étrangers.
- Pages 4 et 5
- Des premiers acquis pour aller plus loin.
- Petit guide des élections.
- Page 6
La preuve par 8.
Des élus, ça sert.
- Page 7
Avec l'U.N.E.F. changer dans nos amphis.
- Page 8
- Les raisons de voter U.N.E.F.
- Ne te laisse pas tromper.

EDITO

POUR CHANGER L'UNIVERSITE

TOUT de suite, nous voulons mettre à bas la sélection sociale et obtenir les moyens d'étudier (en bourses, en résidences), disposer d'une bonne formation qui nous prépare à un métier, étudier dans de meilleures conditions, créer des emplois qualifiés.

Discuter des affaires qui nous concernent, intervenir sur chaque problème.

**Pour, ensemble,
proposer et négocier,
agir et gagner,**

il nous faut des élus qui nous informent et nous défendent, des élus qui n'ont jamais baissé les bras face à Saunier, qui ont obtenu l'abrogation de la loi Sauvage et du quorum étudiant, des élus qui font du neuf à l'Université,

**VOTONS POUR LES CANDIDATS
" SOLIDARITE ETUDIANTE "**
présentés par l'**U.N.E.F.**



AVEC L'UNEF

la démocratie a gagné

Les mauvais coups contre la démocratie

Depuis 68, tout a été tenté pour remettre en cause l'acquis remporté de haute lutte par les étudiants, d'élire des représentants pour les défendre.

1975-1976

Après 6 années d'expérience de la démocratie dans les facs, le gouvernement veut y mettre un coup d'arrêt. Il veut faire passer la réforme des deuxièmes cycles, il lui faut briser la résistance des Conseils.

Pour cela, Soisson instaure le quorum étudiant qui réduit la représentation étudiante.

L'UNEF ne baisse pas les bras, en appelant les étudiants à la lutte, à voter pour plus d'élus syndicaux, des acquis sont remportés, des projets repoussés.

1979

Les élections viennent d'avoir lieu.

C'est un grand succès pour l'UNEF, qui réalise plus de 60% des suffrages, fait augmenter le taux de participation de 7%.

2 000 élus UNEF sont dans les Conseils pour faire front aux mauvais coups de Saunier. Le gouvernement mesure bien ce que représente cette victoire de l'UNEF.

Il met alors en place l'Amendement Ruffenacht fin décembre

C'est un véritable coup de force contre la démocratie qui prive les étudiants d'une grande partie de leurs pouvoirs de décision.

La lutte impose le recul, il est retiré du débat.

Juin 1980

Le gouvernement ne renonce pas à ses projets. Saunier Saité profite de la période d'examens, à la veille des vacances, pour faire passer au Parlement.

LA LOI SAUVAGE (du nom du député R.P.R. qui la présente

Cette loi vise à refondre complètement la composition des Conseils d'U.E.R. et d'Université, ôter tout pouvoir aux élus UNEF, aux assistants, maîtres assistants et aux personnels syndiqués, et avoir des mandarins à la direction des Conseils d'U.E.R. et d'Université.

Après 1 an de lutte acharnée des étudiants avec l'UNEF, le syndicat demande en priorité l'abrogation de la loi Sauvage et du quorum au nouveau gouvernement.

C'est la victoire !

LES ETUDIANTS, L'UNEF ONT OBTENU GAIN DE CAUSE: LA LOI SAUVAGE ET LE QUORUM SONT ABROGES

Aujourd'hui, grâce à nos luttes, à l'intervention de l'UNEF, auprès du gouvernement depuis le 10 mai, la démocratie entre en force à l'Université.

Dix ans de lutte pour défendre et promouvoir l'intervention des étudiants sur leurs affaires se soldent aujourd'hui par un acquis d'importance.

Cet acquis, c'est le fruit de notre attitude intransigeante dans toutes les structures de décisions, et une bataille pendant des années pour imposer la présence des étudiants.

Dans les moments où c'était le plus difficile, l'UNEF était présente pour faire front aux mauvais coups du gouvernement contre les étudiants.

C'est une lutte permanente pour la démocratie, pour gagner des droits que nous avons mené pour faire entendre la voix des étudiants.

Nous avons été les seuls à dire que la participation des étudiants aux décisions qui les concernent, est une condition pour avoir les moyens d'étudier.

La lutte opiniâtre des étudiants avec l'UNEF, des enseignants avec le S.N.E.Sup et le S.G.E.N.-C.F.D.T., des personnels avec la C.G.T. a permis de faire front pour résister à la liquidation du potentiel universitaire.

- C'est en 1976, en faisant rejeter par la majorité des Conseils, la réforme des deuxièmes cycles que nous forçons Saunier à reculer.

- C'est l'an dernier, en bloquant l'application de la loi Sauvage dans 34 conseils d'Université, que nous mettions le gouvernement en échec.

Parce que notre présence dans les Conseils se plaçait sous le signe de la résistance et de la riposte, nous nous sommes toujours battus, car c'est la seule voie pour conquérir le DROIT A LA PAROLE.

OUI, L'ABROGATION DE LA LOI SAUVAGE ET DU QUORUM C'EST UNE VICTOIRE DES ETUDIANTS AVEC L'UNEF.

Parce que seule, elle s'est battue avec les étudiants pour qu'ils participent aux décisions, qu'ils aient leur place à part entière.

Et nous avons mené cette lutte malgré l'opposition du syndicat autonome chez les enseignants, du C.E.L.F., du C.L.E.F., de l'U.N.I., de l'O.C.I. « U.N.E.F. Indépendante et Démocratique » qui soit appelaient au boycott, soit participaient pour appliquer la politique de SAUNIER.

L'appel au boycott de l'O.C.I. « U.N.E.F. Indépendante et Démocratique » est allé au devant des visées de Saunier pour éjecter les étudiants des Conseils.

D'ailleurs, les enseignants et les personnels des Universités ne s'y trompent pas puisque seule l'UNEF fait partie de l'Intersyndicale du Supérieur.

Aujourd'hui, grâce à cette victoire, nous pouvons avoir plusieurs milliers d'élus UNEF, nous pouvons faire avancer nos revendications, discuter de nos problèmes d'égal à égal avec les enseignants et le personnel.

Des élus UNEF, élus dans les amphithéâtres, c'est pour des milliers d'étudiants un recours permanent, des porte-parole, pour tous leurs problèmes, c'est une prise en charge collective de notre vie, de nos études.

Dans les T.D., les amphithéâtres, tous les étudiants ont besoin de s'exprimer, d'exprimer leurs difficultés pour remporter des succès.

Seuls les élus UNEF permettront de le faire.

Les candidats de l'UNEF sont porteurs d'un grand projet :

FAIRE AVANCER LA DEMOCRATIE CONSTRUIRE ENSEMBLE L'AUTOGESTION A LA FAC

Enseignants, étudiants, toujours ensemble dans la lutte pour la démocratie avec le S.N.E.Sup. et l'UNEF.

« Le S.N.E.Sup. et l'UNEF ont été à l'initiative des luttes menées dans l'enseignement supérieur contre la politique de Mme Saunier-Saité ; nos deux organisations ont contribué pleinement à l'avènement d'une nouvelle politique. A ce titre, elles se félicitent des premiers succès remportés.

« La décision d'abrogation de la loi Sauvage et du quorum, obtenue malgré l'opposition des forces réactionnaires, constitue un succès d'importance et une première étape pour une refonte de la loi d'orientation de 68.

« Ce succès est le fruit de la lutte opiniâtre de nos deux organisations contre tous ceux qui voulaient empêcher l'intervention des usagers de l'Université sur les choix fondamentaux qui les concernent.

« C'est en agissant pour que le changement passe par tout, en associant toutes les catégories représentées à l'Université aux décisions, en exprimant avec force ces exigences, notamment lors des élections universitaires, que nous obtiendrons de nouveaux succès.

« L'UNEF et le S.N.E.Sup. appellent donc les étudiants et les enseignants à agir pour concrétiser le changement dans chaque université. »

Les étapes de la riposte

● À l'annonce de l'amendement Ruffenacht : riposte générale.

L'intersyndicale du supérieur (S.N.E.Sup., S.G.E.N.-C.F.D.T., C.G.T., U.N.E.F.) appelle à la grève nationale avec manifestation le 18 décembre 79.

Le 18, c'est 10 000 étudiants à Paris dans la rue, 4 000 à Toulouse, 3 000 à Montpellier, autant à Lille, etc.

C'est partout en France, une grève totale et des rassemblements de protestation.

Le 19 décembre, le gouvernement est forcé de reculer, le texte d'amendement est retiré.

● Suite à l'instauration de la loi Sauvage : dès la rentrée l'UNEF organise l'action en convergence avec le S.N.E.Sup., la C.G.T., le S.G.E.N.-C.F.D.T.

C'est le 22 septembre, une montée nationale des étudiants avec 6 000 étudiants qui manifestent. A partir de ce moment, une lutte sans répit s'engage contre la loi Sauvage.

Durant les mois d'octobre, les élus UNEF avec les étudiants envahissent des conseils pour les forcer à rejeter l'application de la loi Sauvage, à refuser de devenir des chambres d'enregistrement des décisions de Saunier. C'est le cas à Saint-Etienne, Aix, Grenoble, Nanterre, Toulouse, Lille, Reims, Paris XII, Montpellier...

Au total, ce sont trente-quatre conseils d'université qui refusent d'appliquer la loi Sauvage. L'essentiel des structures élues par les étudiants, enseignants et personnels refusent de se placer dans le cadre de la loi.

TOUT EST BLOQUE.

● Les 5 et 6 novembre, l'UNEF organise deux journées nationales, de débats, d'information dans les U.E.R.

● Le 13 novembre, journée nationale de manifestation et de rassemblement à l'appel de l'UNEF.

Tout au long du premier trimestre, les grèves se multiplient comme à Perpignan, Besançon, Strasbourg, Dijon, Reims, Avignon...

● Le 10 décembre, a lieu la plus grosse manifestation d'étudiants jamais vue à Toulouse, l'UNEF rassemble 10 000 étudiants, la grève va durer pendant deux mois.

● Fin décembre, à Lille, 3 000 étudiants en manif à l'appel de l'UNEF, crient « Oui à la participation, non à la loi Sauvage ».

● Le 6 mars, se tiennent les états généraux de l'UNEF avec manif à Beaubourg, montée de délégations de toutes les universités venues dire NON A LA LOI SAUVAGE.

● Le 12 mars, grève nationale.

● A la suite du résultat du 10 mai, Saunier, c'est fini !

● Les 28 et 29 mai, l'UNEF tient une conférence nationale à Lyon.

Fortes des luttes pour conquérir leurs droits, pour en finir avec le baillon, les étudiants, avec l'UNEF, demandent l'abrogation de la loi Sauvage et du quorum.

● Le 9 juillet, l'UNEF rencontre Alain Savary sur ce problème et obtient gain de cause.

AUJOURD'HUI LA DEMOCRATIE A GAGNÉ

Mai 81 : L'espoir est né.

Septembre 81 : L'U.N.E.F. lance le débat sur ce qui doit changer dans nos amphis.

Le débat

Quelques extraits de réponses aux questionnaires

● Pour des raisons financières, j'ai été obligée de me salarier à mi-temps pour poursuivre mes études, mais hélas la plupart de mes cours tombent le jour de mon travail. Rien n'est fait dans ma fac pour les salariés. Adapter la fac aux salariés, c'est une nécessité, sinon je ne pourrais pas étudier cette année.

● Par expérience, ayant travaillé cet été dans un centre d'enfants, je me suis rendu compte que la formation que je recevais en psychologie ne me préparait pas bien à mon futur métier de psychologue. C'est pourquoi je vous réponds en vous demandant si on ne pourrait pas introduire des stages pratiques afin de mieux appréhender la réalité de notre enseignement, de pouvoir intervenir dessus pour l'améliorer.

● L'an passé, avec la loi Sauvage, nous n'avions aucun droit dans la fac (je suis en histoire à Aix). Face à un tel mur, je ne faisais rien, essayant de me débrouiller toute seule. Cette année, avec toutes les mesures qui viennent d'être prises : abolition de la loi Sauvage, j'ai plein d'ambitions, nous pouvons changer beaucoup de choses dans la fac. C'est pourquoi je vous écris pour adhérer à l'U.N.E.F. Pouvez-vous me dire comment on fait ?

Durant l'été, lors des négociations de l'U.N.E.F. avec les ministères, les étudiants obtiennent des acquis d'importance.

A la rentrée, il faut que les changements touchent l'ensemble des étudiants, il faut aller plus loin. Les groupes d'étude de l'U.N.E.F. organisent des questionnaires, mettent en place des plates-formes revendicatives amphi par amphi. Ils lancent un grand débat pour faire du neuf dans les U.E.R.

Ce débat est loin d'être terminé, les élections universitaires en seront un moment clef. Mais déjà, il a porté ses fruits. En voici quelques exemples :

ÇA BOUGE DANS LES FACs

Le débat, c'est tout de suite des choses qui bougent dans les facs, des acquis :

● A Nenterre : Après la distribution d'un questionnaire du groupe d'étude U.N.E.F. en psycho, c'est quarante étudiants qui décident de se syndiquer pour faire aboutir les revendications mises à jour.

● En sciences à Nancy : C'est la charte des examens qui circule dans tous les amphis, qui est mise en discussion par tous les étudiants, portée au conseil d'U.E.R.

● A Rennes : En langues, c'est le déblocage de crédits pour le maintien des U.V. de langues et la mise sur pied pour les étudiants avec l'U.N.E.F. d'un dossier faisant le point sur les besoins de chaque U.V. en crédits, profs, infrastructures qui servira de base pour les négociations avec le ministère.

● A Tolbiac : A la suite des milliers de pétitions recueillies par l'U.N.E.F. pour la construction du restau U., c'est le déblocage des crédits pour ce restau U. qui est enfin obtenu. Les négociations sont en cours pour la location du terrain à la mairie de Paris.

● A Lyon : En microbiologie, à la suite d'une assemblée générale convoquée par le groupe d'étude U.N.E.F., ce sont quinze étudiants de licence qui sont inscrits en maîtrise, alors que la fac refusait de les inscrire.

● A Toulouse : Ce sont les étudiants de l'I.U.T. qui obtiennent une heure par semaine afin de discuter des problèmes de l'enseignement, des horaires, avec le directeur de l'I.U.T.

● A Rouen : Ce sont de nouvelles modalités d'examen qui sont discutées par les étudiants de médecine que les élus U.N.E.F. défendent et remportent à la commission pédagogique.

● A Jussieu : En informatique, c'est l'équivalence qui est obtenue entre deux filières : la licence et la formation continue de programmeur d'études. De plus, ce sont des crédits qui sont alloués pour du matériel pédagogique.

● A Toulouse : La bibliothèque qui n'a jamais existée, en biologie, aujourd'hui ouvrira bientôt ses portes à beaucoup d'étudiants qui peuvent ainsi étudier dans de bonnes conditions. Dans cet U.E.R. le groupe d'étude U.N.E.F. c'est quelque chose !

● A Lille III : C'est la décision du Conseil d'université d'appliquer tout de suite le dernier acquis des élus U.N.E.F. au C.N.E.S.E.R. : le passage des étudiants en maîtrise avec les deux tiers de la licence.

Le décret IMBERT abrogé !

EGALITE DES DROITS ETUDIANTS FRANÇAIS ET ETRANGERS

L'ANNEE dernière, des luttes importantes ont été menées à l'initiative de l'U.N.E.F. et du C.N.D.E.E.F.* afin d'empêcher le Gouvernement d'appliquer ses mesures racistes et discriminatoires à l'encontre des étudiants étrangers (décret Imbert, circulaire Bonnet).

Ainsi, les 6 et 7 mai 1980, plus de vingt mille étudiants manifestaient dans les villes universitaires et forcèrent le Gouvernement à reculer sur toutes une série de points concernant le décret Imbert et la circulaire Bonnet.

Sur la base de ces luttes, l'U.N.E.F. a pu entamer des négociations avec le nouveau gouvernement et obtenir, déjà, des acquis importants.

Les rencontres avec le ministère de l'Education nationale, le 23 septembre et le 1^{er} octobre, ont permis d'obtenir l'abrogation du décret Imbert et de nombreux acquis qui permettent de faire reculer résolument toutes les discriminations existant dans la politique de l'ancien gouvernement et qui font des étudiants étrangers, des étudiants à part entière.

minations existant dans la politique de l'ancien gouvernement et qui font des étudiants étrangers, des étudiants à part entière.

Pour l'accès à l'Université, nous avons obtenu :

- la dispense de la préinscription pour l'accès direct en 2^e cycle ;
- la suppression de la commission nationale pour que les demandes s'effectuent directement auprès des universités ;
- l'ouverture de l'examen spécial d'entrée à l'Université et de la capacité en droit pour les non-bacheliers étrangers ;
- que le nombre des dossiers mis à la disposition des services culturels ne soit pas limité et qu'aucun dossier ne soit refusé par l'Administration du pays d'origine ;



- que les épreuves de français soient uniquement corrigées par les facs et établies, en fonction des secteurs d'études demandés, par une commission pédagogique nationale ;
- le report d'un mois des dates limites à titre transitoire pour 82-83 ;
- le droit de recours auprès du ministère au cas où aucune des deux universités choisies n'aurait répondu favorablement.

en intervenant auprès de l'Assemblée nationale.

Ainsi, là aussi, sur la base de l'expression des étudiants, le changement a porté ses fruits.

Cependant, des freins subsistent : tant au plan de la nouvelle réglementation où des problèmes demeurent, tels que les dates limites de préinscription, l'examen de français toujours conçu comme moyen de sélection, les équivalences de diplômes qui font l'objet de critères arbitraires, qu'au plan des facs et des U.E.R. où règnent encore de nombreuses discriminations.

Mais nous pouvons aller encore plus loin pour faire sauter les freins et obtenir de nouveaux acquis, en nous servant du poids nouveau que nous aurons grâce à l'abrogation de la loi Sauvage et du quorum en agissant ensemble, Français et étrangers.

L'intervention de l'U.N.E.F. a permis que les étudiants étrangers puissent être élus dans les conseils !

Pour que les étudiants étrangers soient reconnus comme des étudiants à part entière, nous avons obtenu leur éligibilité dans les conseils d'U.E.R. et d'Université et la reconnaissance de leurs associations

* Le Comité national de défense d'étudiants étrangers en France a été créé par l'U.N.E.F. et est composé des organisations suivantes : l'U.N.E.M. (Maroc), l'U.N.J.A. (Algérie), l'U.E.T.F. (Turquie), l'A.E.M.N.A.F. (musulmans nord-africains en France), l'U.N.E.S. (Syrie), l'U.J.V.F. (Viêt-nam), la G.U.P.S. (Palestine), l'U.G.E.L.F. (Liban), l'U.N.E.J. (Jordanie), la G.U.S.S.I.R. (Irak), l'U.N.E.F., la F.R.U.F. (Fédération des résidences universitaires de France) et l'U.G.E. (Union des grandes écoles).

LES CONSEILS :

s'en servir ou mieux étudier

LES CONSEILS

Le jour des élections, tous les étudiants inscrits dans une UER élisent leurs délégués au conseil de cette UER. En principe le nombre de sièges à pourvoir pour les étudiants est égal au nombre de sièges attribués aux professeurs.

Le conseil d'UER est habilité à prendre des décisions concernant le budget, les enseignements, les modalités du contrôle des connaissances...

La présence d'étudiants en son sein a une triple importance :

- Elle permet d'être informés sur des problèmes qui, à l'évidence, nous concernent directement.

- Elle permet de faire entendre notre voix (consultation des étudiants avant chaque réunion) et d'infléchir les décisions en un sens favorable aux étudiants.

- Elle permet surtout d'obtenir des **acquis concrets** sur des problèmes concrets tels que : des dérogations pour s'inscrire dans une année supérieure, des avances sur bourses, des photocopiés, des dédoublements de TD, etc...

C'est d'autant plus important que cette année se discutent les problèmes de l'aide sociale aux étudiants, la nouvelle loi sur la démocratie à l'université, les problèmes de l'accueil des étudiants...

Pour changer à l'université, il faut donner de la force à notre présence en étant nombreux à voter UNEF.

Les étudiants élus dans les conseils d'UER élisent ensuite les délégués étudiants au conseil de l'Université, conseil qui comprend également des représentants des professeurs, des personnels non enseignants.

C'est dans ce conseil que se prennent les décisions qui concernent, cette fois, toute une université.

De même, les cas concrets qui n'ont pas pu être réglés dans le conseil d'UER peuvent y être exposés par nos délégués et trouver une solution.

Là aussi, la présence d'étudiants est une double garantie pour être informé au niveau de l'université et coordonner l'action nécessaire des différents UER, et pour peser de tout notre poids sur des décisions qui nous concernent.

Enfin, une fois tous les deux ans, les étudiants élus aux conseils d'universités élisent 17 étudiants au CNESER, le Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Ce conseil examine tout ce qui concerne les universités et l'enseignement supérieur sur le plan national. Son poids est souvent décisif.

Actuellement, sur les 17 élus étudiants, 10 sont des délégués UNEF. Ce sont les seuls délégués syndicaux des étudiants qui agissent avec le SNE sup. Le SGEN-CFDT, la CGT - pour défendre nos revendications.

Conseil d'UER, conseil d'université, personne ne t'informe sur ce qu'ils sont vraiment, sur leur utilité, sur ce que peuvent y faire des élus étudiants.

Le Nouveau Campus fait le point sur ce qu'ils sont.

Elections universitaires UTILISONS NOS POUVOIRS

- Pour aller plus loin
- Pour mieux vivre

Toute l'année dernière, nous nous sommes battus contre la loi Sauvage, le quorum, pour le rétablissement de nos habilitations.

Nous nous sommes battus contre les hausses, contre les décrets racistes pour pouvoir faire des études dans de bonnes conditions.

Ces luttes n'ont pas été vaines, grâce à elles et aux changements politiques auxquels l'U.N.E.F. a participé, nous avons remporté des succès d'importance.

La rentrée que nous vivons est, en tout point, différente des autres rentrées universitaires, elle nous permet d'envisager l'avenir avec des perspectives et des possibilités nouvelles.

La question centrale de ce début d'année est : comment faire du neuf dans nos amphithéâtres.

Les acquis que nous avons obtenus par nos luttes sont des tremplins pour aller plus loin.

Le changement ne se réalisera que si nous intervenons activement là où nous étudions.

Les élections universitaires vont jouer un rôle essentiel pour faire sauter les freins au changement, définir nos revendications. Avec nos élus U.N.E.F., nous pouvons intervenir, lutter pour mieux vivre tout de suite, faire appliquer la règle des deux tiers de la licence, supprimer tout de suite les hausses inacceptables...

En bref, agir pour changer l'université dans tous les domaines, de la démocratisation de l'enseignement à la formation que nous recevons en passant par le problème de l'emploi et de la démocratie à l'université.

Dans cette page, nous faisons le point de ce que nous avons obtenu dans les négociations, tu le vois, c'est important !

Mais il est possible d'aller beaucoup plus loin, si tu t'y mets avec nous.

DEMOCRATIE - NOS DROITS

Avec l'U.N.E.F., les étudiants ont gagné :

- L'abrogation de la loi Sauvage et du quorum.

Cette loi avait pour but de faire taire les étudiants et leurs représentants, les élus U.N.E.F., en diminuant le nombre d'élus étudiants et en augmentant le nombre de mandarins.

- L'abrogation des textes racistes, notamment le décret Imbert.

- Que les étudiants étrangers puissent être élus dans des conseils, qu'ils soient considérés comme des étudiants à part entière.

En élisant des délégués U.N.E.F., nous pouvons gagner :

- Il faut qu'à tous les niveaux, la démocratie se développe.

Il faut donc obtenir :

- des délégués dans tous les travaux dirigés ;

- création de commissions pédagogiques paritaires qui discutent de la pédagogie et décident des modalités d'examens (ces commissions pédagogiques paritaires jouent un grand rôle pour l'application de la règle des deux tiers de la licence) ;

- que la loi d'orientation qui va être discutée l'an prochain donne aux étudiants la place qui leur revient et les droits qui leur sont légitimes.

- pour les étudiants étrangers, une vraie politique d'accueil en France et à l'université.

- la mise en place de structures locales, régionales, nationales ouvertes au monde du travail, aux élus, où les étudiants auront réellement le droit à la parole.

CHAQUE VOIX

Les candidats de l'U.N.E.F. s'engagent
à décider dans chaque amphithéâtre

Universitaires

PREMIERS ACQUIS

plus loin
aux étudiants

L'AIDE SOCIALE AUX ETUDIANTS LA VIE A L'UNIVERSITE

Avec l'U.N.E.F.,
les étudiants ont gagné :

- L'augmentation de 843 F des bourses de sixième échelon.
- Un échelon supplémentaire pour les I.U.T., B.T.S.
- Le principe de construction de 4 500 chambres en cité.
- La décision d'augmenter les bourses de premier cycle en avril.
- La création de foyers, de cafétérias dans de nombreuses facs.

Elisons des délégués U.N.E.F.,
Nous pouvons gagner :

- La forte revalorisation des bourses (une augmentation de 20 %).
- Une augmentation du nombre de boursiers pour aller à 20 %.
- Le blocage immédiat du loyer en cité.
- Le blocage du ticket de restauration-U.
- Le remboursement des hausses de droit d'inscription qui a eu lieu dans certaines universités.
- La construction de résidences universitaires en plus grand nombre.
- Le tirage de photocopies gratuits dans les universités.
- La création de T.D. du soir pour les salariés.
- Une vraie vie culturelle dans les universités.

FORMATION

Avec l'U.N.E.F.,
les étudiants ont gagné :

- Le rétablissement des habilitations supprimées l'an dernier par Saunier. (Nous en avions déjà, par nos luttes, récupéré une partie l'an dernier).
- La mise en place d'une procédure démocratique d'attribution des habilitations pour l'an prochain.
- L'inscription de nouveaux crédits au budget.
- Les élus au C.N.E.S.E.R. (élus par les élus U.N.E.F. au Conseil d'Université) ont gagné le passage de la licence à la maîtrise avec deux tiers des U.V.
- L'abrogation du numérus clausus en architecture et l'arrêt de la diminution du nombre de postes en médecine.
- Nous avons gagné l'augmentation des postes au C.A.P.E.S., C.A.P.E.P.S. et à l'Agrégation. (doublement des postes).

Avec les délégués U.N.E.F.,
nous pouvons gagner :

- Que les étudiants participent à l'élaboration de leurs maquettes et que les conseils d'U.E.R. tiennent compte de leur avis.
- Qu'avec nos élus U.N.E.F., nous fassions appliquer ce qui a été décidé au C.N.E.S.E.R. : la règle des deux tiers de la licence dont l'application dépend du président d'université et d'une commission pédagogique.
- Que les moyens soient donnés aux universités pour que le temps des amphigours surchargés, des travaux dirigés supprimés soit résolument fini, pour que nous soyons vingt-cinq par T.D.
- Que notre formation débouche sur un métier qu'il y ait donc une dimension professionnelle (sous forme d'U.V. spécialisées, de stages...).

Conquérir des droits nouveaux

L'UNEF a obtenu qu'un grand débat ait lieu sur la démocratie à l'université, un rapport sera déposé en oct. 82.

Le congrès du syndicat en discute, voici les propositions qui sont soumises au débat pour transformer la fac, pour mettre la démocratie au quotidien. Elles vont beaucoup plus loin que la loi de 68.

C'est dans ton amphi, avec les candidats de l'UNEF que tu pourras décider de ce qu'il faut !

Les élections universitaires prennent cette année, une importance particulière. Elire des délégués UNEF, ce sera élire des délégués qui rendent compte de leur mandat, qui décident avec les étudiants, qui se présentent sur une plate-forme revendicative. Ce sera la garantie d'obtenir d'autres acquis pour la vie démocratique des établissements supérieurs.

Pour cela nous nous prononçons pour :

1) Le développement de la participation dans l'université par la mise en place des commissions paritaires, pour la pédagogie, le contrôle des connaissances, l'élection de délégué de T.D., l'assemblée régulière de ceux-ci.

2) La mise en place de structures au niveau des villes universitaires ; au niveau des régions, par des conseils régionaux de l'enseignement et de la recherche, élus et démocrates ; au niveau national par un conseil national de l'enseignement et de la recherche élu, aux pouvoirs renforcés.

3) La suppression définitive de tout quorum.

4) Les moyens pour faire de la vie démocratique des établissements l'affaire de tous, notamment dans la préparation des élections universitaires et pour l'intervention des élus.

5) Renforcer le pouvoir des conseils d'université, en supprimant la tutelle des recteurs, en lui attribuant les problèmes de recherche.

6) Changer la répartition à l'intérieur des conseils, accorder une plus grande place aux personnalités extérieures, pour que le monde du travail et des élus de la population entrent à l'Université.

7) Assurer l'égalité des droits étudiants français, étudiants étrangers.

8) La reconnaissance du droit syndical et de la section syndicale pour les étudiants, et les moyens permettant l'expression et la représentation du syndicat.

9) L'attribution à l'UNEF de la subvention nationale à laquelle sa représentativité lui donne droit.

Permettre l'intervention de tous, assurer que la démocratie s'exerce dans un cadre nouveau, c'est cela construire l'autogestion à l'université.

Tu le vois, nos propositions sont novatrices, elles doivent être discutées par les étudiants, en commun avec les organisations syndicales des travailleurs et des enseignants.

ÇA COMPTER !

à se battre sur ces propositions,
de ce qu'il faut pour l'U.E.R.

LA PREUVE PAR HUIT

Des élus efficaces sur qui on peut compter

Dominique, tu es élu au conseil de l'Université de Reims. Peux-tu nous donner un exemple de l'intervention des élus UNEF.

Dominique : Je suis étudiant en sciences et ma fac était un vrai désert. Isolée des autres facs, les étudiants n'avaient aucun endroit pour se retrouver afin de se détendre, de se restaurer entre deux cours.

Le Groupe d'étude a alors engagé l'action pour en finir avec cette fac morte.

Nous avons commencé à occuper une salle de cours et nous y avons installé une cafétéria sauvage.

Parallèlement à cette action, le Groupe d'étude UNEF a fait circuler une pétition demandant la construction d'une cafétéria en « dur » dans le hall de la fac.

En conseil d'université, nous nous sommes appuyés sur ces actions, nous sommes intervenus et nous avons gagné le financement de la construction par l'université.

Je voudrais souligner aussi que, grâce à l'intervention de nos élus UNEF au Crous, nous avons obtenu la gestion de cette cafétéria par le Crous. Un bel exemple de l'efficacité et de la coordination dans tous les conseils.

Jérôme, tu es élu UNEF au Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (CNESER). Peux-tu nous citer un acquis des élus UNEF dans ce conseil ?

Jérôme : Ils ne manquent pas. Je voudrais simplement prendre le dernier : le CNESER vient tout juste sur proposition des élus UNEF, de rétablir le passage en maîtrise avec les 2/3 de la licence.

En 1976, Saunier supprimait le principe des 2/3 de la licence. Pour des milliers d'étudiants, il s'agissait d'une catastrophe : être obligé de redoubler à cause d'une ou deux U.V. qui manquent !

Pour beaucoup cela signifiait des sacrifices supplémentaires ; trop souvent des abandons.

Dès lors, les élus UNEF, UER par UER, gagnaient que le conseil décide quand

même de faire passer les étudiants avec les 2/3.

Avec le quorum, la loi Sauvage cela devenait impossible : les étudiants n'étaient plus assez forts dans les conseils.

Tout récemment, le CNESER a discuté de ce problème. Les élus UNEF sont intervenus pour rétablir la règle du passage avec les 2/3.

Le CNESER décide alors que des commissions de dérogation vont être mises en place permettant le passage avec les 2/3.

Dès cette année, des centaines d'étudiants peuvent en bénéficier. Il s'agit maintenant d'intervenir fac par fac, pour obtenir que cette règle devienne automatique.



Joe, tu es élu au conseil d'administration du Crous de Lille. Peux-tu nous donner un exemple de l'intervention des élus Unef.

Joe : C'est en lisant la convocation du conseil d'administration que j'ai eu connaissance qu'une « super hausse » était remise à l'ordre du jour du C.A.

Déjà au mois de juin, une surhausse avait été mise à l'ordre du jour.

Nous avons fait signer des pétitions, nous avons organisé une conférence de presse. Pour avertir la région, nous avons fait repousser cette surhausse inacceptable.

Au mois de septembre, nous étions sur les chaînes d'inscription, nous avons

refait signer des pétitions, organisé un blocage du standard du rectorat sur le thème « pas de résidence à prix d'hôtel ».

Le 28 septembre 1981, le conseil d'administration se réunit, je suis intervenu avec les autres élus de l'Agel.

Nous avons fait état des luttes de juin de notre action dans les facs.

La hausse était mise aux voix.
Pour : 6
Contre : 10
Abstentions : 6.

C'était gagné grâce aux luttes que nous avions menées, grâce à l'intervention des élus de l'Agel, la hausse était repoussée.

La lutte continue pour annuler les hausses qui avaient été votées au mois de décembre dernier. Un premier pas a été franchi : avec le vote du conseil, il faut aller plus loin : il faut qu'ils diminuent car 306 francs, c'était impossible.



Jean-Luc, à l'IUT de St-Denis, les élus, l'an dernier, n'ont pas arrêté d'intervenir, pourquoi ?

Jean-Luc : Dans notre IUT, les candidats de l'UNEF sont élus avec plus de 80 % des voix.

Cela nous donne de la force pour obtenir de meilleures conditions d'étude.

Si l'an dernier notre action a pu aboutir, c'est que les élus UNEF ont su être le relais des luttes de l'IUT. Par exemple, il faut savoir que nous avons fait adopter une convention de stage qui garantit mieux les droits des stagiaires étudiants dans l'IUT. Cette convention a été discutée en assemblée générale.

De même, les élus UNEF ont appelé à une manifestation au CNPF pour obtenir la reconnaissance du DUT dans les conventions collectives.

Nous avons aussi occupé le restaurant universitaire pour l'amélioration de la qualité des repas.

Autre exemple, nous avons obtenu de la Direction de l'IUT, le droit d'organiser une fête tout un après-midi, ça a très bien marché.

Notre terrain d'intervention touche à tout ce qui intéresse les étudiants de l'IUT.

Quand les fascistes sont intervenus à Nanterre, à notre appel, c'est tout l'IUT qui a débrayé.

On peut dire que tout le long de l'année dernière, nous nous sommes battus pour changer la vie à l'IUT.

Nous avons encore cette année, fort à faire !



Murielle, en médecine à Bichat, depuis la rentrée, les étudiants sont en lutte, pourquoi ?

Murielle : Oui, déjà l'an dernier, toute l'année ça a bougé dans la fac : le Groupe d'études UNEF avait lancé une idée neuve : la Solidarité étudiante.

Tout en luttant contre la loi Sauvage, nous avons obtenu un enseignement mieux adapté, plus cohérent (organisé par modules), de même notamment en 1^{re} année où j'étais candidate, nous avons gagné le tirage de nombreux photocopies. En 2^e année, grâce à notre intervention,

des stages à l'hôpital sont maintenant organisés, comme l'ont demandé tous les étudiants.

Cette année : à la rentrée, c'est une douche froide que nous avons subi : les droits d'inscription ont plus que doublés. Avec l'UNEF, l'action s'organise tout de suite, les étudiants refusent de payer la hausse, des pétitions sont signées, deux amphithéâtres récupèrent les cartes d'étudiant.

Nous avons été reçus par le ministère et une commission d'exonération des droits se met en place.

Mais tout n'est pas réglé, cette année, nous voulons en finir définitivement avec tout droit spécial qui aggrave la sélection sociale.

Ce sera le premier point de notre programme pour les élections universitaires.

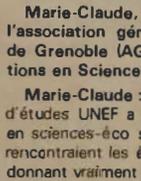
Beaucoup d'étudiants ne pourront y assister.

De plus, il n'y a pas de poly faits par les profs.

Enfin, comme si cela ne suffisait pas, les bureaux administratifs ne sont ouverts que de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h. Comment faire quand on travaille ?

Si je suis candidate de l'UNEF aux élections, c'est pour en finir avec ça. Nous voulons obtenir un changement d'horaire pour l'U.V. 114, des cours photocopiés et l'ouverture des bureaux le soir.

Il faut des élus étudiants qui agiront sur ces problèmes et qui seront efficaces.



Marie-Claude, tu es candidate de l'association générale des étudiants de Grenoble (AGEG-UNEF) aux élections en Science éco, pourquoi ?

Marie-Claude : A la rentrée, le Groupe d'études UNEF a édité un questionnaire en sciences-éco sur les problèmes que rencontraient les étudiants de l'UER, leur donnant vraiment la parole.

Au cours de ce débat avec les étudiants, des questions importantes touchant au contenu de notre formation sont apparues. Un enseignement incomplet, ne permettant pas une ouverture sur la vie ; voilà ce qui est très vite ressorti à la lecture des réponses.

Nous avons décidé, avec les copains de l'UNEF de l'UER d'aller plus au fond, de déterminer ce qu'il manquait, ce qu'il fallait mettre en place.

Nous avons donc proposé d'inclure dans nos études en 1^{re} année, une U.V. d'informatique qui permettra de mieux nous former à un métier.

Nous sommes en train d'accomplir les démarches, déjà plus de cent étudiants ont signé pour gagner la création de cette U.V. Nous avons de grandes chances d'y parvenir.

Voilà tout simplement une des raisons pour lesquelles je suis candidate.

De plus, nous nous battons pour que cette U.V. qui existe dans les années supérieures, soit améliorée et que tous les étudiants qui la demandent soient acceptés.

Laure, tu es étudiante en psycho à Nanterre, tu es également candidate sur les listes « Solidarité étudiante ». Pourquoi ?

Laure : Nous avons distribué un questionnaire dans mon UER en psycho, pour faire le tour des problèmes, pour essayer de trouver des solutions.

Nous nous sommes aperçus que beaucoup d'étudiants sont salariés, certains à temps complet, beaucoup à temps partiel, notamment le mercredi dans des centres de loisirs, par exemple.

Or, notre fac est complètement inadaptée aux salariés : l'U.V. 114, qui est obligatoire, est divisée en 2 amphis qui se déroulent l'un et l'autre le mercredi.



Sylvaine, tu es candidate en fac de lettres à Aix pour les élections du conseil d'UER sur les listes « Solidarité étudiante ». Pourquoi ?

Sylvaine : Nous avons appris au mois d'août qu'une licence de breton va être créée à la fac de Rennes, création qui peut conduire à la généralisation de l'enseignement du breton dans cette région : une avancée pour la reconnaissance et le développement de la culture régionale.

Nous nous sommes dit : pourquoi ne pas faire à Aix ce qui se fait en Bretagne ?

Nous avons donc décidé qu'il fallait un enseignement d'occitan dans notre université.

Les syndicats se sont réunis et nous organisons maintenant le débat avec les étudiants pour définir le contenu de la maquette d'habilitation, les enseignements nécessaires.

Nous intervenons pour gagner la création de cette formation qui est utile, à notre avis, à la fois à l'Université et à la région.

C'est pour cela que je suis candidate au conseil d'UER. Cette année, on a beaucoup plus de chances pour le gagner. Les élus UNEF feront tout pour l'obtenir.

Avec l'UNEF...

Le 67^e congrès de l'U.N.E.F. a eu lieu à Lyon, les 11-12-13 et 14 novembre derniers.

Dans toutes les universités, les syndiqués ont débattu de l'orientation de l'U.N.E.F. dans le cadre de la situation nouvelle créée par l'arrivée des forces de gauche au pouvoir, formulé des propositions pour que ça change dans nos amphis.

Quatre jours durant, les délégués au 67^e congrès de l'U.N.E.F. ont donc pu faire entendre au niveau national les revendications, les propositions des étudiants pour une université où chacun puisse faire et réussir ses études.

Depuis son dernier congrès d'avril 80, l'U.N.E.F. n'avait cessé d'appeler à l'action : contre les décrets racistes qui visaient à exclure les étudiants étrangers de nos facs, pour le rétablissement des enseignements supprimés par Saunier, pour l'abrogation de la loi Sauvage et du quorum... Dans le même temps, les groupes d'étude de l'U.N.E.F. développaient l'entraide et la participation pour qu'ensemble nous puissions bien faire nos études : création de coopératives, de centres d'impression de photocopiés, élection de délégués de T.D., de commissions pédagogiques...

Lors des élections aux C.R.O.U.S. de janvier 81, l'U.N.E.F. a vu sa représentativité confirmée et élargie en obtenant 43 % des suffrages (+ 7,2 %) et quatre-vingt-sept élus (+ 9).

C'est sur la base de notre orientation syndicale, de la bataille contre la politique de casse des universités de Saunier-Seïté que nous avons pris nos responsabilités en faisant ce que sept ans d'activité syndicale commandaient : ap-

peler à voter François Mitterrand le 10 mai.

Dès le mois de mai, l'U.N.E.F. organisait une conférence nationale pour préciser les grands axes par lesquels le changement doit se concrétiser à l'université : combattre la sélection sociale par le développement des bourses, des œuvres universitaires et

Le 9 juillet, une délégation s'entretenait avec M. Alain Savary, ministre de l'Éducation nationale ; l'U.N.E.F. a également rencontré M. Jack Ralite, ministre de la Santé ; M. Marcel Rigout, ministre de la Formation professionnelle ; des rencontres ont eu lieu avec les ministères de l'Équipement, de la Justice, de la

enseignements supprimés, mais aussi localement des acquis concrets.

L'université de la rentrée 81 n'a rien à voir avec celle de la rentrée 80 où nous étions contraints de faire le compte des mauvais coups de l'été...

Pour autant, toutes les difficultés que nous rencontrons

C'est de cela dont a discuté le 67^e congrès de l'U.N.E.F.

Pour cela, il faut plus d'étudiants actifs, qui débattent, agissent, décident. C'est l'année où jamais de s'y mettre.

Il est aujourd'hui indispensable que les étudiants s'organisent pour peser dans le débat, tant sur la modification prévue de la loi d'orientation régissant le fonctionnement des universités que sur le nécessaire développement de l'aide sociale aux étudiants, des œuvres universitaires que sur le contrôle des connaissances, qu'il nous faut dans l'U.E.R.

Toi aussi, tu as toute ta place dans l'organisation syndicale, le groupe d'étude U.N.E.F. de ton U.E.R.,

- parce que cela te permettra d'être informé de ce qui se passe au niveau national comme dans ta fac par les publications de l'U.N.E.F.,
- parce que tu as des propositions sur ce qu'il faut changer dans ta fac, tu veux pouvoir décider de ce qu'il faut développer et créer, débattre des moyens d'action pour que nos propositions se concrétisent,
- pour renforcer la solidarité entre tous les étudiants, ne pas rester isolé, s'entraider pour réussir nos études, intervenir sur tous les aspects de la vie à la fac,
- pour développer la démocratie à l'université, aller vers l'autogestion, développer les liens entre l'université et la vie régionale avec des élus étudiants dans toutes les instances où se décident ce qui nous concerne.

Pour être forts, organisons-nous. C'est l'année où jamais. Toi aussi syndique-toi.



ainsi démocratiser l'enseignement supérieur, assurer une formation supérieure qui débouche effectivement sur un métier, notamment par l'introduction de la formation professionnelle dans notre enseignement, mettre fin au chômage, à l'emploi sous-qualifié des jeunes diplômés, développer la démocratie, les droits des étudiants dans les facs.

A l'issue des travaux de cette conférence, l'U.N.E.F. a immédiatement engagé les négociations avec l'ensemble des ministères concernés par nos propositions.

Recherche, au Cabinet de François Mitterrand.

L'U.N.E.F. est ainsi devenue l'interlocuteur direct du nouveau gouvernement alors que Mme Saunier-Seïté refusait de recevoir le syndicat des étudiants depuis 1976.

Cette activité déployée dans tous les domaines l'an dernier et depuis le 10 mai, a permis de remporter de grands succès.

Citons pour mémoire, l'abrogation de la loi Sauvage et du quorum étudiant, le rétablissement de la majorité des

pour étudier n'ont pas disparu.

Le changement doit entrer par la grande porte dans nos facs.

- plus d'amphi de trois cents places où l'on se tasse à six cents pour assister aux cours,
- plus de chambres en cité qui augmentent de 37 % !
- plus de facs « hall de gare » où rien ne permet aux étudiants de se faire entendre,
- plus de bourses qui n'augmentent pas.

...dans nos amphis

NOM

PRENOM

ADRESSE

TELEPHONE

UNIVERSITE

UER :

Année :

CODE POSTAL

Bulletin à renvoyer à UNEF, 11, rue Godot-de-Mauroy - 75009 avec la somme de 10 F

Ce matériel coûte cher, verse à la collecte pour nous aider à le financer

Les 5 raisons de voter pour les candidats U.N.E.F. de ton amphi

1 Nous avons gagné le droit à la parole. Prends-la. Vote U.N.E.F.

Nous avons gagné par nos luttes, l'abrogation de la loi Sauvage et du quorum.

Quelles meilleures garanties d'utiliser ce formidable acquis que de voter pour les candidats de l'U.N.E.F. qui seule s'est battue pour la démocratie, pour des droits nouveaux pour les étudiants.

Les élus U.N.E.F., ce sont les garants de la démocratie.

2 Vote pour les candidats U.N.E.F. qui t'informent, te défendent.

Les élus U.N.E.F. ce sont des élus qui ont fait leurs preuves, qui ont une activité quotidienne.

Ce sont eux qui, l'an dernier, ont mené la campagne pour :

- t'informer et appeler à la lutte contre la suppression d'habitations,
- qui obtiennent des polys gratuits,
- qui ont gagné l'inscription en fac pour des centaines d'étudiants étrangers.

Ce sont les élus U.N.E.F. qui étaient sur les chaînes d'inscription avec le guide de rentrée pour t'informer, pour t'aider.

Voter U.N.E.F., c'est voter pour les candidats de la solidarité.

Le délégué U.N.E.F., c'est le recours permanent pour se défendre quand il y a un problème d'examen, de dérogation, d'horaire...

Le délégué U.N.E.F., c'est le lien pour être informé de ce qui se passe au niveau de l'U.E.R. comme au niveau de l'université.

Ces candidats U.N.E.F. sont ceux qui veulent faire du neuf avec toi.

3 Voter U.N.E.F., c'est voter pour des candidats qui veulent construire l'autogestion.

Nous avons gagné l'abrogation de la loi Sauvage et du quorum. C'est un grand acquis.

Il faut que nous utilisions ce tremplin

en votant pour des candidats qui veulent obtenir d'autres acquis pour la vie démocratique des établissements supérieurs, que les facs soient partie prenante de la vie du pays et de la région.

- Pour obtenir l'élection de délégués de T.D.

- La création de commission paritaire.

- Pour une université en lien avec la région.

- Pour la création de structure régionale (des conseils supérieurs de l'enseignement et de la recherche).

4 Vote pour les candidats U.N.E.F., les seuls candidats qui veulent faire du neuf dans ton amphi.

Il n'est pas possible que le changement reste à la porte de nos amphis. Actuellement nous discutons de ce qui doit changer dans nos U.E.R.

Pour avoir des polys gratuits, des constructions de résidence universitaire, des commissions pédagogiques paritaires, des locaux décentes, une formation solide...

VOTE U.N.E.F.

Les candidats U.N.E.F. sont porteurs de tes revendications.

Voter pour les candidats U.N.E.F., c'est se donner les moyens de peser dans le bon sens, que plus de droits soient donnés aux étudiants.

5 Voter pour le candidat U.N.E.F., c'est voter pour l'efficacité.

Voter pour le candidat U.N.E.F., c'est voter pour un candidat qui est en lien avec d'autres élus U.N.E.F., d'autres U.E.R., d'autres facs.

C'est voter pour des candidats informés.

C'est voter pour des candidats qui, avec l'U.N.E.F., négocient avec tous les ministères sur la base de nos plates-formes, de nos aspirations et qui gagnent des acquis.

Voter U.N.E.F., c'est ne pas perdre sa voix, c'est lui donner un sens, le sens du changement et de l'efficacité.

ATTENTION !

Ne te laisse pas tromper

D'autres listes vont se présenter à ces élections s'affublant toutes de beaux programmes elles n'ont qu'un objectif : bloquer le changement, revenir en arrière au temps de Saunier. Elles avancent des programmes mirobolants, quinze jours avant les élections pour mieux disparaître après les élections...

Maintenant, ils participent parce qu'ils ne peuvent faire autrement sous peine de se ridiculiser, mais aussi pour bloquer le changement.

JUGEONS CONCRETEMENT

Dans une audition au Sénat en sept. 81, leurs représentants déclarent « il est nécessaire qu'il y ait dans les conseils des représentants des enseignants, du personnel, des étudiants, mais aussi de l'Etat » et plus loin « Les institutions de participation et de gestion du crous fonctionnent bien parce que les représentants de l'Etat sont présents et que la politique en est bannie » en fait ce qu'ils veulent c'est assurer la présence de la moitié de personnes nommés dans les conseils, c'est-à-dire faire pire que Saunier.

Il faut savoir ce qu'ils ont fait de la M.N.E.F.

Ils dirigent avec d'autres la M.N.E.F. La Mutuelle étudiante, c'est le service étudiants qui a le plus augmenté ces dernières années, plus encore que le ticket R.U....!

PRENONS LES FAITS

• LES LISTES DU CLEF, DU CELF, DE L'UNI

Pendant des années, ils ont tellement été les **beni oui-oui** de Saunier, qu'elle les a appelés ses « petits bébés ».

- A chaque fois par le passé, ils ont voté pour les hausses des tarifs de restaurant universitaire, des cités u.

- Ils se sont prononcés pour l'aggravation de Numerus clausus en médecine et en architecture et ont applaudi des deux mains le décret « Imbert » contre les étudiants étrangers.

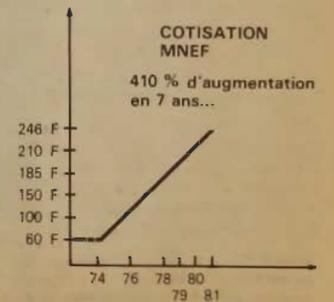
• Ce sont les premiers à souhaiter le retour à la loi Sauvage et au quorum.

Mieux encore, nous avons rendu publique une lettre du celf aux patrons leur demandant de la subventionner pour lutter contre l'unef à l'université, où le celf déclare « Nous nous permettons de nous adresser à vous directement, vous qui défendez l'économie libérale ». Curieuse indépendance...

D'ailleurs, Saunier savait les récompenser à coup de millions tous, y compris l'« UNEF indépendante et démocratique », tous sauf l'UNEF.

• Les listes de l'« UNEF indépendante et démocratique » Alias OCI

1) Pendant des années alors que nous luttons pour la démocratie, ensemble avec l'intersyndicale du supérieur (CGT, CFTD, Suesup, SNES, UNEF...), alors que nous luttons contre la loi Sauvage et le quorum qui visaient à limiter la participation, eux ils ont même précédé les désirs de Saunier en appelant depuis 10 ans à boycotter.



Aux élections aux crous, ils promettaient la lune. Maintenant, ils ont décidé officiellement de faire l'alliance avec le celf aux crous.

Le celf qui s'est distingué (voir plus haut) par son soutien aux hausses et à la diminution des postes.

Voter pour eux c'est voter contre les revendications, contre le changement.

PAR NOS LUTTES, NOUS AVONS GAGNE LE DROIT A LA PAROLE: PRENDS-LA!

- Tu veux que nous puissions donner notre avis, décider de ce qui nous concerne, dans notre amphi, nos T.D.
- Tu penses qu'il faut améliorer le contenu de nos cours, qu'il est nécessaire d'avoir une formation plus professionnelle à l'aide de stages, d'U.V. spécialisées par exemple.
- Tu réclames de meilleures conditions d'étude avec des cours non surchargés, un nombre suffisant de professeurs, des photocopies plus nombreux.

Alors, SOIS CANDIDAT UNEF aux élections universitaires

- parce que c'est le moyen de dire haut et fort notre volonté de changement ;
- parce que c'est le moyen d'être une force nationale qui négocie avec les ministères ;
- parce que c'est le moyen d'obtenir concrètement des dizaines d'acquis dès maintenant.

Voici mon NOM

Prénom

Adresse

Tél.

Université

Je suis d'accord pour représenter les étudiants de mon UER

de mon année

mon amphi

Bulletin à découper et à renvoyer à UNEF 11, rue Godot-de-Mauroy, 75009 PARIS

ou à donner à un copain de l'UNEF de ton amphi

DEVIENS L'ELU UNEF DE TON AMPHI!